

## MIAM ! Les retombées de l'édition 2016

Plus de 30 articles à propos des produits en lice pour le concours  
Articles disponibles sur le web et versions papier  
Médias régionaux et nationaux  
Interviews, food blogs...



23 entreprises  
34 produits  
5 catégories  
7 lauréats



Plus de 500 votes sur la page Facebook du concours pour désigner le prix du public !

## Informations pratiques

### Contacts

Marie BENEUX, directrice  
GASTRONOMIE ET PROMOTION DES PRODUITS  
REGIONAUX BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
MIAM! 2017  
La City, 4 Rue Gabriel Plançon  
25044 Besançon Cedex  
Tél. : 03.81.54.71.89 ou 07 78 10 62 73  
Mail : mbeneux@cpr-fc.com

ou

Vanessa BORDE, chargée de communication  
ARIA Bourgogne  
4 Bd Dr Jean Veillet - BP 46524  
21065 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 70 27 27 / Fax : 03 80 70 27 28  
Mail : communication@ariabourgogne.fr

*Demandez-nous le dossier d'inscription et son règlement pour participer à ce concours !*

MIAM! 2017 bénéficie du soutien financier de la grande Région

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



Innovations alimentaires Bourgogne Franche-Comté

Concours  
d'innovations alimentaires  
de Bourgogne Franche-Comté !

**Vous innovez,  
nous valorisons !**

MIAM ! 2017  
Cette année encore des nouveautés !

*Les Entreprises Alimentaires BFC (EABFC) et Gastronomie et Promotion des Produits régionaux BFC (GPPR) vous proposent de participer au second concours d'innovations alimentaires de la région !*

## MIAM! Qu'est ce que c'est ?

Un concours visant à valoriser les démarches et produits innovants du secteur alimentaire régional de Bourgogne Franche-Comté.

Ces dernières années, le CPPR (Nouveau GPPR) organisait ce type de concours pour la Franche-Comté ; pour la Bourgogne, c'est l'ARIA Bourgogne qui coordonnait cette action.

*Depuis 2016, les 2 concours ne font plus qu'un !*

## Pour qui ?

Le concours MIAM est **ouvert à tous les acteurs du secteur alimentaire** : groupement / producteurs / industries agroalimentaires / organismes...

## En quoi est-ce intéressant ?

Nous vous aidons à promouvoir votre innovation, profitez-en ! Inscrivez-vous et bénéficiez de nombreuses actions de communication régionales et nationales.

## Comment participer ?

Présentez-nous jusqu'à 3 innovations déjà en vente depuis moins d'un an ou sur le point d'être commercialisées.

Prenez connaissance des termes du règlement du concours et renvoyez-nous votre [dossier d'inscription complet](#) avant le 31 août 2017.

## Dates clés

Ouverture inscriptions	4 août
Clôture inscriptions	31 août
Votes jury professionnels	1er-15 oct
Remise des prix	1er-12 nov

Innovation =  
levier de compétitivité !

MIAM ! 2017  
Objectif visibilité !

La promotion et la médiatisation du concours et de ses lauréats sera assurée lors des manifestations auxquelles participent les organisateurs :

### Au niveau national :

Afterwork presse à Paris organisé par le GPPR et Bourgogne-Franche-Comté Tourisme le 26 octobre 2017 (valorisation de l'ensemble des produits engagés dans le concours), Salon International de l'Agriculture Paris 2018.

### En Région :

Foire Internationale de la Gastronomie de Dijon (1-12 nov), Talents et Saveurs à Besançon (17 au 19 nov), Glorieuses de Louhans & évènement presse organisé à cette occasion (déc).

**En 2016**, pour la première édition du MIAM ! de la grande région, **34 produits ont été présentés** et 7 ont reçu une récompense du jury technique et des consommateurs.

Cette année pourquoi pas votre innovation ?!

